



Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 Yvoir
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR
du 09 mai 2016**

Présents : 18 membres de la CLDR/35 (dont 15 membres votants)	Absents/excusés : 17 membres
---	-------------------------------------

		Présents	excusés	absents			Présents	excusés	absents
Prénoms	Noms				Prénoms	Noms			
Bertrand	CUSTINNE	x			Thierry	LANNOY	x		

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Étienne	DEFRESNE		x	Marcel	COLET	x			
Julien	ROSIÈRE		x	Jean	QUEVRIN				x
Laurent	GERMAIN		x	Marie-Bernard	CRUCIFIX-GRANDJEAN		x		
Catherine	VANDE WALLE -FOSSION		x	Patrick	EVRARD	x			

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Marc	DE WIL	x		Jean-François	PINGET		x		
Philippe	BASIAUX	x		Christine	BOMBARDA	x			
Eric	DARAS			x	Jean-Pierre	BINAME			x
Marie-Agnès	BERNARD-SERRUYS		Dé m.		Chantal	RESIMONT	x		
Sébastien	BODART		x		Benoît	LENOBLE	x		
Jean-Marie	FLAMEY			x	Philippe	DEPPE			x
Marie-France	LIBOIS	x			Daniel	ELIAS	x		
Marcelle	LEJEUNE	x							
Axel	BLANCKAERT			x	Cédric	COMPERE	x		
Chantal	LAVERDISSE	x			Thierry	LESSIRE			x
Laurence	DAFFE	x							
Benoît	GERMAIN		Dé m.		Francine	MARLAIR	x		
Daniel	BOUSSIFET			x					
Anne	VANDENABEELE	x			Bruno	SCHIMP			x
Patricia	CARLY	x			Edith	GODEFROID			x

1. Accueil des nouveaux membres

Nous avons reçu les démissions de Benoît Germain en date du 25 avril 2016 et de Marie-Agnès Serruys en date du 09/05/2016 pour cause de déménagement en dehors de la commune.

Nouvelle composition de la CLDR avec, en gras, les nouveaux membres :

1/4 Communal	Effectifs		Suppléants	
	Prénoms	Noms	Prénoms	Noms
Président	Bertrand	CUSTINNE	Thierry	LANNOY
	Marcel	COLET	Étienne	DEFRESNE
	Julien	ROSIÈRE	Jean	QUEVRIN
	Laurent	GERMAIN	Marie-Bernard	CRUCIFIX- GRANDJEAN
	Catherine	VANDE WALLE-FOSSION	Patrick	EVARD

Citoyens - Villages	Effectifs		Suppléants	
	Prénoms	Noms	Prénoms	Noms
Dorinne	Marc	DE WIL	Jean-François	PINGET
Durnal	Philippe	BASIAUX	Christine	BOMBARDA
Durnal	Eric	DARAS	Jean-Pierre	BINAME
Evrehailles	Marie-Agnès	BERNARD-SERRUYS	Chantal	RESIMONT
Godinne	Sébastien	BODART	Benoît	LENOBLE
Godinne	Jean-Marie	FLAMEY	Philippe	DEPPE
Houx	Marie-France	LIBOIS	Daniel	ELIAS
La Gayolle	Marcelle	LEJEUNE		
Mont	Axel	BLANCKAERT	Cédric	COMPERE
Mont	Chantal	LAVERDISSE	Thierry	LESSIRE
Purnode	Laurence	DAFFE		
Spontin	Benoît	GERMAIN	Francine	MARLAIR
Yvoir	Daniel	BOUSSIFET		
Yvoir	Anne	VANDENABEELE	Bruno	SCHIMP
Yvoir	Patricia	CARLY	Edith	GODEFROID

2. Approbation du PV de la réunion du 22 février 2016

Le PV de la réunion du 22 février 2016 est approuvé.

3. 3^{ème} convention – aménagement du cœur de village de Purnode – présentation du projet final

En prélude au Conseil communal du 23 mai prochain qui sera amené à approuver le projet et le cahier des charges pour les travaux de réalisation, le Collège a tenu à présenter ce dossier à la CLDR.

- Le permis d'urbanisme a été octroyé le 15 avril 2016.

Dans les grandes lignes :

- Zone 20km/h, en gros pavés, sans trottoirs, entre la cour de la Brasserie et la place. La zone sera facilement identifiable par 3 rampes-ralentisseurs.
- Au niveau parking : 7 places rue de la Goëtte, 4 devant l'ancienne boucherie, 5 devant le Patronage (dont 1 PMR), 1 devant l'ancien presbytère, 2 dans le bas de la rue de la Brasserie, 14 aux abords de la cour de la Brasserie
- Les deux arrêts TEC restent dans la rue de la Brasserie sans aménagement spécifique PMR, mais celui du carrefour avec la route du Prétery sera accessible aux PMR.
- Mobilier urbain (poubelles, bancs, porte vélo, ...) en acier, effet « Corten » (rouillé). Mobilier amovible pour la kermesse.
- Les pavés actuels seront utilisés dans les trottoirs rue de la Vallée et rue de la Goëtte ; les trottoirs du haut de la rue de la Brasserie seront en pavés béton.
- Association de pierre, végétaux et d'une œuvre d'art (à définir)
- Tout ce qui a trait à l'éclairage public est confié à ORES (une obligation)
- La durée du chantier est fixée à +/- 225 jours ouvrables et devrait démarrer soit à l'automne 2016 soit au printemps 2017. Le chantier sera réalisé en 3 phases, y compris pour l'aspect égouttage de la rue du Prétery et d'Awagne.
- La place sera réalisée en béton désactivée

Aspect financier :

Pour rappel, nous avons un accord pour des subsides sur base d'une estimation (en 2014) de 1.547.280 € pour les travaux.

Le cahier des charges pour les travaux tel que présenté prévoit une estimation d'environ 1.276.000 €.

A ce montant, devront s'ajouter les frais d'éclairage public (+/-70.000 €), d'égouttage (+/- 271.000 €) et d'étude (+/-100.000 €).

Soit un total final qui devrait avoisiner 1.650.000 € dont +/- 800.000 € de subsides DGO3 et SPGE ; soit une part communale de 750.000 €.

Remarques et suggestions de la CLDR :

- Choix du pavé Carrare est coûteux et s'use avec le temps.
- Dans la zone face à la Brasserie :
 - zone piétonne, placer de préférence les bancs entre les arbres pour ne pas gêner le passage des piétons et poussettes.
 - envisager de marquer visuellement la limite entre la zone de stationnement et la zone piétonne. ex : pose de potelets en bois
→ A analyser dans le cadre de l'exécution du chantier. .
- Les arbres ont besoin de terre. L'idéal serait un mélange terre-pierre pour permettre aux racines de se développer. Importance du choix des essences d'arbres (pas de fruits/fleurs pouvant salir ou abîmer les voitures stationnées).
- Dans le cahier des charges insister sur la qualité du choix et origine des pavés (privilégier le local).
- Durant les travaux, il est prévu de délocaliser la Kermesse ? (on verra mais probable pour l'édition 2017)
- M. Basiaux propose d'essayer de diminuer le temps d'exécution des travaux. Par ex. via une prime à l'accélération.

4. Proposition de 4^{ème} convention – portes de village (fiche 1.2) – avis de la CLDR

En septembre 2015, le Groupe de Travail de la CLDR a listé et analysé succinctement toutes les entrées et sorties de village qui sont propriété communale. Voici la synthèse des échanges :

Village	Localisation	Commentaires
Bauche	Haie aux Faulx	néant
Bauche	Rue de la Bonne Auberge	un petit aménagement serait le bienvenu - peu être à lier à l'aménagement du cœur du village (autre dossier PCDR)
Dorinne	Cimetière	ralentisseur prévu dans le cadre de l'aménagement du carrefour de l'école - quid nasse à déchets ?
Dorinne	Chansin	ralentisseur prévu dans le cadre de l'aménagement du carrefour de l'école
Dorinne	Rue d'En Bas/de l'état	à réfléchir pour un éventuel îlot ?
Dorinne	Rue de la Fontaine	charge d'urbanisme ? Ralentisseur ?
Dorinne	Rue d'En Haut	un dispositif existe - à améliorer - éclairage ? - nasse à déchets ?
Durnal	Mianoye	prioritaire - à réaliser entre la chapelle et les premières maisons
Durnal	Bois des Loges/Herleuvaux	un plateau + priorité de droite existe déjà
Durnal	Herbefays	Pas nécessairement porte de village mais ralentisseur utile - à vérifier notamment avec le projet de lotissement en cours (charge d'urbanisme) ?
Durnal	Route de Spontin	prioritaire - à réaliser à hauteur du camping - endroit à préciser notamment via un comptage
Durnal	Baty de Crock	pas nécessairement prioritaire mais à réfléchir - comptage utile ?

Evrehailles	Rue du Château	à joindre avec un aménagement éventuel du Blvd des Combattants
Evrehailles	Rue Chaussée	dispositif existant - emplacements peut-être à revoir pour une meilleure efficacité
Evrehailles	Rue Fostrie	pas de porte mais aménagement de sécurité / ralentisseurs prévus dans le cadre de la réfection des trottoirs prévue fin 2015-début 2016
Evrehailles	Chemin de Poilvache	néant
Evrehailles	Haie aux Faulx	néant
Evrehailles	Fosse do Blanc/sapinière	circulation essentiellement locale - pas de nécessité - peut-être un simple marquage ?
Houx	Rue du Clos des Mannoyes (Yvoir)	travaux effectués en 2015
Houx	Rue du Clos des Mannoyes (Dinant)	travaux effectués en 2015
Houx	Bois de Devant Houx	aucune demande enregistrée - circulation essentiellement locale
Godinne	Rue de Mont	le point d'attention est davantage lié à l'absence de trottoirs en amont du Spar - peut-être réfléchir à une sécurisation/ralentisseur avant la rue Tienne de Mont (sur le plat)
Mont	Rue du Centre (Clinique)	projet en cours avec l'aménagement de la liaison PCDR
Mont	Rue du Centre (Crupet)	existante
Mont	Rue du Fraichaux	ralentisseurs existants - réflexion globale sur la mobilité/sécurité à envisager avec le projet de lotissement des Fêchères
Purnode	Route de Dorinne	un dispositif existe - à améliorer - éclairage ? - nasse à déchets ?
Purnode	Route d'Awagne	à réfléchir au niveau du carrefour avec la rue de Chirmont (priorité de droite ? Plateau ?)
Spontin	Bailoy	pas d'aménagement véritablement possible + double virage qui sert de ralentisseur naturel - quid nasse à déchets ?
Spontin	Ry d'Août	aménagements existants - peu efficaces - à réfléchir dès maintenant mais aussi avec la perspective du lotissement Haie-Collaux
Spontin	Salazine	néant
Spontin	Rue des Rivières	mérite réflexion - comptage utile
Yvoir	Rue Puits du Champ	néant mais sécurité devant parking poste (camion)
Yvoir	Rue du Redeau	aménagement à réaliser au niveau des centres croix rouge - sur la partie entre les carrières et le village, réfléchir à d'éventuels aménagement (dévoisement?) dans le cadre de la réfection de la voirie.

Remarques et suggestions de la CLDR :

Porte de village = rétrécissement ayant un effet de ralentisseur. Ce projet PCDR peut être réalisé uniquement sur les routes communales.

1^{ère} étape : Définir la philosophie de ce que l'on veut comme type de porte de village. Objectifs des aménagements.

Critères définis par la CLDR ce jour :

- Avoir une certaine uniformité pour toutes les portes de village qui seront réalisées dans l'ensemble de l'entité. Une trame commune pour toute l'entité + la personnalisation de chaque porte en fonction de l'endroit où elle sera placée et des besoins pour créer un réel effet ralentisseur.
- Cela peut être couplé avec une indication comme le nom d'un lieu-dit etc...
- Les portes doivent représenter la Commune (choix des matériaux ...), mettre en valeur le patrimoine local et privilégier les richesses naturelles (eau/ pierre...). Ex : on est une commune de carrières, placer deux grosses pierres avec des arbres derrière (mais attention à la sécurité !).
- Aspect sécurité /ralentisseur
- Propreté publique : pose de filets/paniers ;

2^{ème} étape : Modifier la fiche projet initiale. Celle-ci sera présentée pour approbation lors de notre prochaine réunion CLDR.

3^{ème} étape : Sur base de cela définir les endroits et dresser une liste des 8-10 portes que la CLDR considère comme prioritaires/urgentes.

→ Lors de la prochaine CLDR, les membres seront invités à remettre un avis pour la mise en œuvre d'une 4^{ème} convention-exécution.

→ La CLDR suggère d'attendre les résultats des comptages et le résultat du diagnostic du Plan Communal de Mobilité

→ La CLDR demande que les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre de la révision du plan de mobilité soient présentés à la fois à la CCATM et à la CLDR et de préférence organiser une réunion commune aux deux commissions.

→ Le passage au sein des 2 commissions est prévu en juin. Bertrand posera la question au Collège communal.

5. Suivi des autres dossiers – en bref

1^{ère} convention – liaison CHU-Mont (fiche-projet 1.1) :

Le Cahier des charges a été voté le 14 mars 2016. Le dossier est actuellement chez le Ministre pour accord final et la procédure de marché public est lancée.

2^{ème} convention – carrefour de l'école de Dorinne (fiche projet 1.9) :

Le dossier administratif est terminé. L'ordre de commencer les travaux a été donné ; ceux-ci débuteront début le 02/08/2016 – durée estimée = 80 jours.

Bords de Meuse (fiche-projet 1.5) :

L'étude menée par le BEP et la FTPN nous est parvenue le 18/2/16. A noter que les voies navigables ne sont pas favorables à la création de nouvelles berges à Godinne.

Le BEP rencontrera le 9 mai les cabinets Prévot et Collin pour analyser les pistes de subventions possibles.

Du côté communal, on pourra repartir de l'étude du BEP mais des ajustements seront nécessaires.

Le projet sera-t-il mené via une convention PCDR ou pas ? à voir en fonction des réponses des cabinets et du BEP.

Remarques et suggestions de la CLDR :

- La réflexion en cours (étude BEP et FTPN) ne doit pas constituer un frein à la réflexion qui peut être menée au sein de la CLDR. Si nous n'obtenons pas de subsides de la Province, la CLDR propose de repartir de la fiche projet initiale du PCDR et d'avancer dans la réflexion.

→ Bertrand Custinne propose de revenir sur ce sujet uniquement quand on en saura plus sur les potentialités de subsidiation.

Salle de Mont (fiche 1.7) :

Le dossier est rentré le 15/2 au SPW. Les premières qui nous reviennent laissent entrevoir une bonne qualité de notre dossier.

Celui-ci doit maintenant passer devant le jury composé d'experts et de représentants des ministres du GW. Le jury n'est toujours pas composé à ce jour. Une vingtaine de projets sont en lice.

Révision du Plan Communal de Mobilité (fiche 0.3) :

Le diagnostic est en cours via Stéphane Pestiaux et Jean-Marie Bernard. L'objectif est de le présenter le 6 juin à la CLDR et lors de la CCATM de juin. Et ensuite, corrections durant l'été en vue d'une décision du Collège et du Conseil en septembre-octobre.

Centre sportif communal (fiche 2.5) :

Les besoins des différents clubs ont été compilés et les objectifs commencent à être un peu plus clairs.

Un contact a eu lieu avec le Collège de Godinne (deux rendez-vous ont déjà eu lieu et la réflexion se poursuit en vue d'une éventuelle négociation en septembre 2016).

Une visite du site de Godinne et d'Evrehailles sera organisée avec Infrasport et le cabinet Furlan dans les semaines à venir.

Objectif : aboutir avec le choix du site et de ses fonctionnalités pour l'automne 2016 et lancement de l'étude début 2017.

Le président précise que le choix sera fait sur base du lieu le plus socialement et financièrement intéressant pour l'entité et quel que soit le site retenu, il faudra dépasser ses habitudes et « l'esprit de clocher ».

Covoiturage (fiche 2.15) :

Les contacts sont en cours avec TaxiStop pour organiser et labelliser le parking jouxtant la gare de Spontin (et nous avons également glissé quelques suggestions pour les parcelles au-dessus de la drève, propriété du SPW). Des panneaux seront fournis.

On attend le résultat de l'analyse de Taxistop et du SPW.

Dès qu'on aura le feu vert, le Collège pourra signer la convention.

Vitrine des produits du terroir (fiche 3.4) :

Le Collège a entamé la procédure pour redynamiser le marché hebdomadaire d'Yvoir avec un accent pour les produits du terroir. Le dossier devrait être présenté au Conseil communal du 23 mai prochain.

Maison rurale de Godinne (fiche 2.2) :

Une nouvelle réunion du Groupe de travail sera organisée le mardi 24 mai avec les associations villageoises. Le fruit de ces discussions sera abordé lors de la prochaine CLDR.

6. Divers

Prochaine réunion de la CLDR : Le lundi 6 juin à 20h.